

VEUREY

VOROIZE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES N°5 - JANVIER 2015

BONNE ANNÉE

2015



P3-4 - Réformes territoriales



P5 - Soirée Rock



P6 - Don du sang

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - Congrès des Maires à Paris : réformes territoriales ... des incertitudes
- p4 - Etat civil

TOUR À TOUR

- p5 - Société musicale
- p6 - Association pour le don de sang bénévole
- p7 - Les petits malins
- p7 - Comité d'animation

INFORMATIONS UTILES

- P8 - Secrétariat de Mairie
- P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Héraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



EDITO

L'année 2014 s'achève, elle est passée bien trop vite.

Une année ponctuée d'épisodes de bonheur comme une naissance ou un mariage pour certains d'entre nous...!
Une année marquée par des moments de peine comme une maladie, un décès ou un licenciement pour d'autres...!
Avons-nous seulement une idée de ce qui s'est passé autour de nous à Veurey, chez nos voisins, dans notre village?
Pas sûr, ne sommes-nous pas en train de perdre toute notion de solidarité, ne devenons-nous pas des habitants isolés les uns des autres, des citoyens repliés sur nous-mêmes, complètement absorbés par une société trop moderne, qui va trop vite et où la valeur humaine est oubliée ?

Est-ce normal de se croiser et de ne pas se saluer ?
L'ignorance des autres est-elle devenue une valeur ?
Je souhaite que ce moment de fêtes soit aussi un moment de réflexion sur l'importance de la solidarité, juste un peu, posons-nous au moins cette question:
Qu'ai-je fait cette année de solidaire ? Me suis-je intéressé à mes voisins, à la vie de ma commune?
L'exercice n'est pas très difficile, il suffit de le vouloir, et en attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015, une année solidaire, riche de rencontres et d'attention envers les autres.

Je vous donne rendez-vous le 23 janvier pour les vœux de la municipalité qui seront l'occasion de vous présenter quelques extraits du livre mémoire de Veurey. Je vous y attends nombreux

Le Maire
Guy JULLIEN

CONGRÈS DES MAIRES À PARIS: RÉFORMES TERRITORIALES ... DES INCERTITUDES



Du 25 au 27 novembre, l'Association des Maires de France tenait son 97ème congrès à Paris.

En cette période de grand bouleversement territorial, le Conseil Municipal avait décidé d'envoyer une délégation à ce congrès.

C'est ainsi que M. le Maire ainsi que trois Conseillers et Mme la directrice des services ont participé au débat : « Demain quelles communes, quelles intercommunalités ? » avec la présence notable de M. Gérard Larcher, président du Sénat, et de Mme Marylise Lebranchu ministre de la décentralisation.

Il s'agissait d'un débat technique et animé dans lequel les interrogations, voire les inquiétudes des Maires de France se sont exprimées.

Première interrogation : la réforme des régions et des départements

Deuxième interrogation : les intercommunalités

Troisième interrogation : la baisse des dotations le désinvestissement de l'Etat et l'empilement des normes

Je vais essayer de vous raconter tout ça ...

Premier volet : la réforme des régions et des départements.

Vous savez sans doute que le gouvernement a proposé aux parlements d'adopter une nouvelle carte des régions dont le nombre est passé de 22 à 13.

Pour ce qui nous concerne, notre région Rhône Alpes qui englobe 8 départements englobera désormais la région Auvergne avec ses 4 départements.

Dans le même temps il était prévu d'augmenter leurs com-

pétences au détriment des Conseils Généraux des départements appelés à disparaître progressivement.

Pour ce qui nous concerne, le Conseil Général de l'Isère aurait perdu ses prérogatives pour les collèges, les routes et l'économie. Notre Conseiller Général, élu sur notre secteur, aurait perdu une part de ses responsabilités au profit de conseillers régionaux que vous connaissez moins.

On ne sait pas avec certitude si ce scénario va se faire ... les Conseils Généraux pourraient continuer à exister, partageant le travail avec les Conseils Régionaux dont ils dépendent.

Pour nous, à l'échelle communale cela veut dire que nous ne savons pas si le Conseil Général de l'Isère pourra continuer à subventionner nos investissements d'intérêt public (écoles, crèches, bâtiments de services publics etc ...)

Première incertitude!



Deuxième volet : les intercommunalités.

Vous savez peut être que depuis 1992 les communes peuvent se regrouper en intercommunalités à fiscalité propre. D'abord sur la base du volontariat, ces regroupements se sont accélérés lorsque les Préfets les ont imposés.

C'est ainsi qu'en 2000 notre commune est entrée dans la communauté d'agglomération de Grenoble (La Métro) regroupant 23 communes et qui deviendra au 1er janvier 2015 « Métropole » regroupant 49 communes. Il s'agit d'un change-



ment important ! Notre commune fait désormais partie d'une équipe, elle ne joue plus seule, et si elle a un peu perdu en liberté de choix, elle a gagné en efficacité et en services grâce à la mutualisation. Nous pouvons également donner notre avis sur les schémas structurant notre bassin de vie (bassins économiques, réseaux d'énergie, de télécommunications, de transports en commun, routier etc..). Même si notre voix est proportionnelle à notre taille, nous sommes parfois entendus. Depuis mars 2014 notre commune est représentée à la « Métro » par un conseiller communautaire que vous avez désigné au sein du Conseil Municipal. A Veurey, il s'agit de M. le Maire.

Le gouvernement réfléchit pour l'avenir à une représentation au suffrage universel direct par scrutin de liste des Conseillers Communautaires. Dans ce cas le Maire et son Conseil Municipal perdraient beaucoup de leurs prérogatives éloignant les décisions du quotidien des élus de proximité. Deuxième incertitude !

Troisième volet : la baisse des dotations, l'empilement des normes et le désengagement de l'Etat.

Nos communes, départements et régions perçoivent chacune une part de l'impôt local. Taxe Foncière et Taxe d'habitation. Mais pour fonctionner et investir elles perçoivent aussi une dotation de l'Etat. Le gouvernement soucieux d'économies budgétaires veut baisser ces dotations de 3,67 milliards d'€ à l'échelle du pays.



Pour ce qui nous concerne, les recettes vont donc baisser. Cela se traduira par moins d'investissements au service des habitants. Idem pour la « Métro », le Département et la Région. Dans le même temps l'Etat transfère des charges à ces collectivités (par exemple les routes nationales, l'instruction des dossiers d'urbanisme etc...).

Rappelons que le parlement rajoute des normes utiles, certes, mais nombreuses et parfois contradictoires (habitat, environnement, alimentation, santé ...) que les communes sont censées connaître et appliquer, ce qui a un coût.

Troisième incertitude !

Conclusion :

De notre point de vue, ces réformes vont bouleverser nos habitudes.

Partager nos compétences, mutualiser les services, faire des économies, ça a du sens.

Mais faire tout très vite, complexifier la tâche et étrangler les finances risque d'annuler les effets positifs de ces réformes.

Regrouper, mutualiser les centres de décisions, pour plus d'efficacité, pourquoi pas.

Mais éloigner les décideurs des citoyens risque d'entraîner des erreurs, de la méfiance.

Nous aborderons ces changements dans un esprit positif, mais critique, et nous défendrons fermement le rôle du Maire, cet élu de proximité, assez proche pour être « à portée d'engueulade » !

ETAT CIVIL

Naissance :

Tom, Alex, Célio JULLIEN le 6/12/14

Mariage :

GRAÏNE Samir et ELDJAMA Hassina le 20/12/14

Décès :

FOURNIER Adrien le 24/11/14



SOCIÉTÉ MUSICALE

Ne misez pas tout sur Noël !

A l'heure où vous lirez cet exemplaire du Tour à Tour, les fêtes ne seront qu'un souvenir, le petit blues d'après fêtes, les résolutions qu'on ne tiendra peut être pas et cette ambiance un peu morose que la luminosité ambiante a du mal à dissiper.

Eh bien, ce n'est pas foutu jusqu'à la prochaine, il vous reste la soirée de la société Musicale de Veurey-Voroize.

Le samedi 7 Février, on vous sert un classique, une recette qui marche, du monde sur la piste, du Rock. Les CARLTONS qui nous font de la musique, celle qu'on aime qui vient du blues, cette musique qui ramène le chat à l'état sauvage, noircit les chaussettes, retient la nuit et enneige le Kilimandjaro ...un peu confus mais venez et vous comprendrez !

Pour les vivres et la boisson, pas de soucis, le bureau vous sert un repas délicieusement préparé par le Valgo. Et si vous parveniez à épuiser nos fatigables musiciens, la sono finira par vous mettre sur les genoux.

Pour les réservations, surveillez les affiches et le « flyers » dans ce numéro. Le prix reste le même que l'an dernier, soirée repas, Orchestre, musique, beaucoup de bénévolat pour aider nos élèves à accéder à prix raisonnable à la musique.

Et comme on aime en faire toujours un peu plus pour vous, après le Beaujolais nouveau, une première et un succès, on vous invite **le dimanche 18 Janvier à 16h30 à un concert gratuit du « Brass Band » un ensemble de Cuivre** dont fait partie un de nos professeurs, et qui profite de Veurey pour faire sa générale avant un concours national.

Samedi 7 février 2014

à 20 heures

Salle des fêtes de Veurey



Organisée par la



Repas préparé par le Valgo

RESERVATION AVANT LE 25 JANVIER 2015

06 45 58 86 99 - ste.musicale.veurey@gmail.com

Adulte : 25 euros - Enfant (- 15 ans) : 12 euros



RESERVATION SOIREE MUSICALE DU 7 FEVRIER 2015

20 heures (ouverture des portes à partir de 19h30)

NOM & PRENOM			
ADRESSE			
TEL			
	Nombre	Montant unitaire	Total
Repas adulte		25 €	
Repas enfant (- 15 ans)		12 €	
TOTAL			

Chèque à l'ordre de la Société Musicale de Veurey-Voroize

A renvoyer ou à déposer avec votre règlement

Avant le 25 janvier 2015

chez Andrea Brambilla – 13 Lot. Présvert – 38113 Veurey – 06 45 58 86 99
ste.musicale.veurey@gmail.com



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

MATINEE BOUDIN A LA CHAUDIERE Dimanche 18 janvier 2014

Place Victor Jat
Noyarey



PROCHAINE COLLECTE VEUREY VOROIZE Salle des fêtes Lundi 2 février 2015 17 à 20 heures

Ne venez pas à jeun.

Si possible, buvez sucré 1h à 1h30 avant le don et évitez toute matière grasse au repas de midi.



**DONNER SON
SANG,
DONNER LA VIE.**

SOIRÉE DANSANTE

(Sosie officiel de Joe Dassin, Magicien, danse avec DJ Khéops, repas) Dans le cadre de la promotion du Don du Sang Bénévole

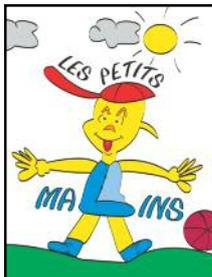
Samedi 14 mars 2015
à partir de 19h

Salle des fêtes de Veurey-Voroize
Réservez votre date!





LES PETITS MALINS



Accueil périscolaire Le mercredi après l'école

Au vu des demandes de certains parents pour la mise en place d'un accueil après l'école le mercredi midi, les Petits Malins réunis en bureau associatif le mardi 18 novembre 2014 ont décidé la mise en place d'un accueil périscolaire à partir du 7 janvier 2015.



Deux formules sont proposées :



- **Accueil périscolaire mercredi 11h30-12h30 sans repas**

Quotient familial	Périscolaire 1h
- 687	1.80 €
7 à 15	1.90 €
1 à 1	1.95 €
1500 à 2	2.00 €
3000 et +	2.05 €

- **Accueil périscolaire mercredi 11h30-13h30 avec repas**
Nombre maxi : 15 enfants

Quotient familial	Périscolaire 2h + repas
- 687	6.80 €
7 à 15	7.00 €
1 à 1	7.10 €
1500 à 2	7.20 €
3000 et +	7.30 €

Ces prix correspondent à 2h de périscolaire + le prix coûtant du repas (3.20 € au 01/10/2014)

Attention : Les Petits Malins se réservent le droit de ne pas organiser ces accueils périscolaires, lors des sorties pédagogiques du centre de loisirs certains mercredis avec départ avant 13h30



ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.fr
Récépissé de déclaration DDCS n° 038 0294-CL0001-14 N°SIRET : 381 697 432 000 23 Code APE/NAF 9499 Z

COMITE D'ANIMATION

Le comité d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. Nous allons tout faire pour contribuer à ce qu'elle se passe dans la joie et la bonne humeur avec une programmation riche et variée.

Alors nous comptons sur vous pour traverser ensemble cette nouvelle année.

15 février : Matinée boudin

07 mars : Spectacle de Papagalli "la santé par les plantes"

25 avril : Soirée à thème

20 et 21 juin : Fête du village + Kermesse du sou des écoles + fête de la musique

13 juillet : Fête nationale

26 et 27 septembre : 1ère fête de la bière

14 novembre : Soirée à thème

VEUREY-VOROIZE



COMITÉ D'ANIMATION

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PARMENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54

- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :
06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

VOS RENDEZ-VOUS

• **Samedi 17 janvier à 11h**
à la Salle des Fêtes
Assemblée Générale
Club de l'Age d'Or
suivie d'un repas
et après-midi dansante.

• **Vendredi 23 janvier à 19h**
à Salle des Fêtes.
Cérémonie des Vœux
de la Municipalité.

• **Dimanche 18 janvier**
Place Victor Jat à Noyarey
matinée boudin à la chaudière
organisée par l'association
du Don du Sang Bénévole de
Noyarey/Veurey.

• **Lundi 2 Février**
à la Salle des Fêtes
Collecte de sang de 17h à 20h.

• **Samedi 7 février à 20h**
à la Salle des fêtes
repas dansant avec les Carlton's
organisée par la Société Musicale
de Veurey.

• **Dimanche 15 Février**
à la Salle des Fêtes
matinée boudin organisée par le
Comité d'Animation.